



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

**Le Samedi 23 Juin 2018 à 10h
Visio Conférence**

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

Gérard AMBLARD, Lydie BONNET, Claude CAMPAGNE, Gilles CASSAGNE, Patrick CELMA, Philippe CHAROUSSET, Pierre GRANGE, Alain KOCH, Catherine MUNOZ, Philippe NIOGRET.

Invités du Bureau Directeur :

Marion KELLIN (Secrétariat), Jérôme GARDON (D.T.L.)

Excusés :

Viviane BERODIER, Gérard BERTIN, Patrick CARRE, Alain CECCON, Gilles CHAPELLE, Patrick CRAIGHERO, Gérard FAGUER, Murielle MINOT.

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 10h20, avec les membres présents et après quelques difficultés de mise en marche de la visio conférence. Le site de Montbonnot nous entend mais ne nous voit pas. (Pierre Grange)

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur du 27 Avril :

pas d'observation , Validé à l'unanimité.

3. Bilan AGE et AGO :

P. Celma fait le bilan.

AGE et AGO Ligue : quorum fortement atteint. Patrick donne le détail des résultats : 184 clubs présents ou représentés sur 274 soit 69,19%. 1375 voix pour 1778 possibles soit 77,33%.

2 votes à l'unanimité : traités de fusion et transfert du siège

Nota : pour le Lyonnais, tout s'est déroulé à main levée également. Bonne présence des clubs.

AGE et AGO en D-A : quorum fortement atteint. Tout a été voté à l'unanimité moins 1 club

AGE et AGO en Auvergne : quorum largement atteint. Vote à main levée moins 1 club (représentant 10 voix) en abstention.

AGE et AGO Alpes : quorum largement atteint : vote à main levée à l'unanimité.

4. Modifications du Bureau Directeur

Réunion des 13 Présidents de Ligues à Perpignan du 13/06

Point abordé : les CTC. Tout le monde n'était pas d'accord sur plusieurs points.

En revanche tout le monde est tombé d'accord pour doter les Ligues, une par une, entièrement. Cela débute par les petites Ligues (le Nord). Nous devrions être servis parmi les dernières d'ici juin 2020. C'est la date limite à laquelle nous seront doté de tous nos CTC.

Philippe CHAROUSSET demande quelle sera la procédure à notre niveau et où nous en sommes.

Réponse des RH : les sportifs déjà en place restent. Ils vont garder le principal de leurs missions. Embauche pour palier ceux qui sont partis. Des changements de fiches de postes vont être obligatoires mais pendant 2 ans les sportifs vont, à juste titre, mettre la pression car leurs espoirs financiers ne pourront pas être réalisés (car nous n'aurons pas les fonds de la FFR). Le risque de disparité sur la masse salariale sera important. Frustration quotidienne.

Jérôme GARDON rappelle que sur le Lyonnais, deux départs. Il rappelle également qu'il y a deux niveaux de salariés. Donc que les questions et problématiques ne seront pas les mêmes. Le service sportif travaille sur l'élaboration de deux fiches de postes sportifs afin de préparer l'arrivée des futurs CTC. Le stage de début juillet va être important car il faudra bien expliquer, rassurer, échanger avec les sportifs présents (salariés sportifs de la Ligue + salariés sportifs des départements).

Claude CAMPAGNE et Philippe CHAROUSSET s'inquiètent de la réaction des sportifs en place quand ils vont apprendre qu'ils devront attendre 2 ans avant de passer CTC.... Tout le monde est d'accord avec eux, sachant qu'actuellement les salaires des sportifs vont de 1500 à 2200 € brut/mois.

Philippe NIOGRET rappelle qu'à l'automne sera fait un scanner des salaires et fonctions, ce qui est délicat et il n'y aura donc pas d'uniformisation pour l'instant. Alain KOCH précise qu'il faut vraiment prendre des pincettes dans l'explication à donner aux sportifs pour éviter un départ massif.

Philippe CHAROUSSET demande si on renouvelle les départs. Jérôme GARDON signale que ça serait nécessaire. Philippe NIOGRET répond qu'il faut attendre un peu et d'abord faire l'inventaire des taches prioritaires et voir si le parc des ressources sportives est suffisant.

Patrick CELMA indique que le poste de Mélissa ne sera pas renouvelé. Philippe CHAROUSSET et Cathy MUNOZ s'inquiètent du remplacement de Mathieu CORNELOUP. Patrick CELMA indique qu'Adhlen NEFOUSSI passerait sur le secteur Rhône, étant salarié de la Ligue. Pour les clubs de la Loire, ceux-ci seraient pris en charge par les CRT des autres départements.

Jérôme GARDON rappelle que le poste de Mélissa LEBOEUF était financé par l'Etat (CNDS) et que si on supprime son poste nous ne pourrions plus prétendre à obtenir de nouvelles subventions CNDS Emploi donc nécessité de renouveler ce poste la saison prochaine.

Philippe NIOGRET monte au créneau indiquant qu'il faudrait préciser à la FFR et à l'Etat que bien qu'en voulant se mettre en conformité, nous ne pouvons toutefois tout financer de suite et tout seul.

Pierre GRANGE dit qu'il faut bien réfléchir sur la période intermédiaire avant l'arrivée des CTC, nous allons à la catastrophe. Il faut conserver le bien être des clubs.

Alain KOCH, Philippe CHAROUSSET, Patrick CELMA et Pierre GRANGE rappelle que tous les sportifs actuels n'ont pas l'envergure ni les capacités à devenir des CTC. Donc il ne faut pas faire n'importe quoi.

Information de Jérôme GARDON : 3 ou 4 CTL maxi au lieu de 6 ! Il n'y a plus de DTL adjoint. La faute au budget FFR. Sachant que la majorité des sportifs actuels avaient postulé sur les postes de CTL.... D'où la poudrière....

Gérard AMBLARD tient à rajouter les salariés administratifs. Il faut de la méthode ! C'est le job de la Task force. Bien travailler sur l'état actuel + fiches de poste à venir afin de pouvoir budgétiser tout cela mais pas de remplacement poste à poste. Un mot d'ordre : assurer le service aux clubs.

Gilles CASSAGNE précise qu'il faudra bien être prêt à ce qu'ils vont dire les 3 et 4 juillet lors du stage.

Philippe CHAROUSSET demande précision sur les salaires : ils ne bougent pas ?

Philippe NIOGRET dit qu'ils vont devoir faire un scan précis des salaires, radiographie des contrats pendant l'automne. Selon lui, un compte rendu ne pourra être fait avant début octobre.

Philippe CHAROUSSET demande ce qui va être indiqué lors du stage des 3 et 4 juillet. Les RH indiquent qu'ils vont avoir un discours donnant la date du 1^{er} janvier 2019 d'action précise, idem pour les administratifs, car il faut confirmer les missions, les règlements intérieurs, et donc les salaires.

Jérôme GARDON parle de l'organisation du stage des 3 et 4 : Patrick CELMA va ouvrir le stage. Jean Pascal FABRE (DRJS) sera présent. Pierre GRANGE et Gilles CASSAGNE seront présents un moment durant le stage.

Alain KOCH et Philippe NIOGRET présents sur le temps RH. Tous les points à aborder sont prévus par Jérôme qui a l'habitude de préparer ce genre de stage.

Jérôme rappelle que c'est compliqué car nous récupérons des cadavres dans les placards.

Arrivée des CTL entre septembre et décembre.

Alain KOCH rappelle qu'on ne peut se permettre de toujours attendre les infos de la FFR. Il faut qu'on soit tout de même autonome afin de ne pas pénaliser les clubs.

Le 3 juillet, sera annoncé aux sportifs que tant que les contrats des CTC ne sont pas signés, ils pourront continuer à entrainer dans leurs clubs. Il est hors de question de les pénaliser financièrement alors qu'il n'est même pas sûr qu'ils deviennent des CTC.

Jérôme GARDON rappelle qu'il faut travailler tous ensemble pour ne pas faire les mêmes erreurs que précédemment (empilement des missions, etc). Il annonce que suite à sa réunion avec la FFR, il s'est rendu compte que toutes les ligues sont dans le même cas que nous, ont les mêmes inquiétudes. Toutefois notre ligue à une longueur d'avance par rapport à d'autres. Il faut mettre en avant cet état auprès de la FFR, du CNDS.... Il faut se valoriser ! Nota : plusieurs documents projets de notre Ligue ont été repris au niveau national !

5. Modification de l'organisation de l'organigramme du bureau

Patrick CELMA rappelle qu'Éric BIARD ne fait plus parti du bureau, qu'il est démis de ses fonctions et missions mais qu'il reste élu et membre du Comité Directeur.

Vote : 1 contre (Philippe CHAROUSSET). Validation de tous les autres présents

6. Modification de l'organigramme des Vice-présidents :

Éric BIARD étant démis de ses missions, il n'est plus vice-Président.

Philippe CHAROUSSET demande qui va prendre la mission de « gestion » de la MOT de Chaponnay. Patrick CELMA indique que c'est le seul site qui n'a pas de comité de gestion et qu'il va falloir s'y atteler rapidement.

7. POS

Lydie : Le POS fédéral sera dévoilé à Perpignan de manière précise. Une mission d'accompagnement a été confiée par la FFR à un cabinet AMNYOS. Date de livraison : avril 2019

Journée de co-construction le 7 juillet. Point abordé ce jour-là : la carte des bassins géographiques, thèmes d'actualités par rapport au POS. L'idée principale c'est la CO-CONSTRUCTION avec les départements. Henri MODINO est invité ainsi qu'un membre du cabinet AMNYOS.

Lydie BONNET indique qu'elle travaille par thème sur le POS, que cela est long surtout qu'elle ne veut rien oublier.

Pierre GRANGE demande ce qu'il en est du BD prévu le 7. Patrick CELMA indique que ce BD sera annulé en raison de la réunion du POS.

8. Point sur les Académies

Pierre GRANGE indique l'ouverture de 3 académies régionales pour septembre (Aurillac, DA et Pays de Savoie).

Bourgoin : pas d'avancée

Bourg en Bresse : stand by

Oyonnax : stand by

Issoire (ex pole France Féminin) : il faudra échanger avec Gérard BERTIN pour conserver cet établissement car a déjà une structure sportive et tout ce qu'il faut

Rappel : les CET reste sous la maitrise organisationnelle de Ligue. Mais organisation fonctionnelle reste aux CD. Ces CET sont importants car peuvent aider à détecter les jeunes admissibles en académies fédérales.

Les académies fédérales mixtes : Grenoble : prof plus intéressé / Lyon : prof ne veut pas de mixité – il sera remplacé / Clermont Ferrand : merci à Gérard BERTIN car grâce à lui tout a été plus facile – tout a été réglé en 20 min !

Il y aura des sportifs originaires du Cantal qui resteront à Aurillac mais feront partie de l'académie de Clermont.

Académie Rugby à 7 : il faut voir avec Gérard BERTIN

9. Point sur les compétitions

Gilles CASSAGNE : finalisation des poules seniors le 4 juillet, réunion à Moirans. Transmission aux clubs autour du 9 juillet.

Concernant les jeunes, la FFR parle de mettre des poules de brassages inter ligues... en attente de confirmations de la fédé

Féminines : toujours en attente retour de la fédé, pas de calendrier. Réponse normalement semaine prochaine à Perpignan.

Notre proposition de bonification des réserves et en bonne voie de validation par la fédé.

Nota : la FFR reparle de rugby à 12

10. Les officiels de match

Les forfaits arbitrages.

Le forfait de règlement des arbitres sera pris directement sur le compte Ligue qui le prendra sur le compte club. Proposition de 5 catégories suivant le niveau de l'équipe (moins le niveau est haut, moins le forfait est haut).

150€ pour le Pré fédéral, 2FB, 3EB, FFEM 1 et 2

140€ pour le Régional

130€ pour l'interdépartemental, les jeunes ex Phliponneau/Danet, TeuB ... championnats jeunes gérés par la Ligue + réserves pré fédérales et régionales

(120€ pour les réserves d'interdépartemental, si existantes : proposition rajoutée par le BD)

200€ pour l'EF1, l'élite Jeunes Crabos, Alamercury, Gaudermen (les championnats fédéraux)

100€ pour les PFX, ET, FJS (plateaux féminins), nouvelles pratiques.

Rappel d'une question qui a été posée : que se passe t'il si lors du match retour il y a forfait de l'équipe réserve qui reçoit ? Est ce qu'on applique un remboursement partiel soit la moitié du match aller (ex : 65 €) à l'équipe ayant reçu au match aller ? oui

Gilles CASSAGNE il faut prévoir forfait des réserves interdépartementales : il faut prévoir 120 €

Forfait arbitrage validé par le bureau.

Alain KOCH fait suivre le message d'Alain CECCON : chartre des représentants fédéraux éditée et transmise.

A l'étude : gratuité de l'arbitrage des matchs UFAR en semaine en échange de bénévoles sur le sport handicap.

11. Informations financières

Une formation au nouveau logiciel comptable a été mise en place les 26/06 et 03/07. La gestion des paies se fera en interne.

Gérard AMBLARD présente la proposition de prix des formations (cf tableau).

	Proposition AuRA	Bretagne	Bourgogne FC	Provence
BF INI DEC	260€	200€	230€	300€
BF DEV	260€	200€	230€	300€
ACCREDITATION	140€	30€	X	60€
BF PERF	260€	280€	230€	300€
BF OPTI	260€	280€	230€	300€
Certificats Fédéraux	200€	X	150€	X
CQP	1100€	X	X	X
Réactivation BF	80€	X	X	50€
VAEF	100€	50€	50€	150€
PSC1	*	X	X	70€
STAPS	X			100€

Seule ligne non chiffrée à ce jour : STAPS car il faut revoir toutes les conventions avec les établissements. Alain KOCH demande surtout quel est le coût de revient. Gérard AMBLARD précise que cela dépend de l'intervenant.

Dans le tableau, il faudrait rajouter une colonne Ile de France, qui applique.

Pour le PSC1 : mettre que cette formation est faite par des organismes extérieurs, et remboursé à hauteur de 70 € par la FFR.

Lydie indique qu'il faudra bien préciser pour les clubs ce que comprennent ces formations (accueil, café, intervenants, frais de dossier, etc....) hors hébergement.

Claude CAMPAGNE demande que les formateurs aient des fiches de postes et que nous payons les cotisations nous même pour éviter les excès de sur facturation. Evitons les auto-entrepreneurs (l'URSSAF contrôle beaucoup et se gave un max). Prestataires de services ok car société. Si besoin, orientons le

formateur sur une société de portage. Statut vacataire, formateur occasionnel avec plafond vacataire salarié.

Gérard AMBLARD veut nous faire valider quelques procédures budgétaires :

ENGAGEMENT BUDGETAIRE : obligation de joindre 3 devis minimum au bon de commande

- A partir de 1000 € double signature (trésorier + commanditaire de la dépense)
- A partir de 5000 € triple signature (président + trésorier + commanditaire de la dépense)

12. Congrès FFR Perpignan

Une majorité des membres du BD sera présente au congrès

Il est proposé que chacun fasse un petit compte rendu de ce qu'il aura entendu dans les différents ateliers

13. La Communication

Actuellement, nous avons une newsletter qui marche et un site provisoire qui se met en place. Nous attendons la mise en route des sites Ligues par la FFR

Compta en place au 1^{er} juillet. Nota les bulletins de salaires seront gérés directement par la Ligue

Nota : un bénévole s'est porté volontaire pour établir tous les CERFA tous les ans.

14. RH : Les vacances dans les MOT

Un recensement par maison et par salarié a été fait. Attention, il y a des personnes qui vont se retrouver toute seule sur site pendant les congés, donc travailleur isolé. Il faut donc mettre en place un dispositif de « secours » : un élu passe régulièrement, appelle régulièrement....

AVANCEMENT DES RH : voir document

Implication dès à présent des salariés dans le processus de réorganisation des tâches, changement des méthodes

Questions Diverses

- Choix sur le nom des MOT :

Maison de l'Ovalie AURA (Sud, Est, Nord et Ouest à remplacer par nom de la commune ?)

Le nom principal est validé.

- Mise en place d'une procédure ACHATS. Cathy MUNOZ centralisera toutes les demandes suivant une procédure.
- Claude Campagne demande la validation au BD du transfert des droits acquis par Rovaltain au club de Valence/ Romans : le BD valide à l'unanimité
- Gilles CASSAGNE nous signale tous les champions que nous avons sur la Ligue

La Secrétaire Générale Adjointe

Cathy MUNOZ